

Journée d'échanges du club des correspondants handicap Se professionnaliser dans sa fonction de correspondant handicap

8 février 2018 – Le Rheu

Contexte

Depuis la loi de 2005, les employeurs publics se dotent progressivement de référents handicap pour coordonner les actions menées en direction des agents en situation de handicap.

A l'heure où les questions de qualité de vie au travail et de prise en compte des risques psychosociaux interpellent les pouvoirs publics, l'accompagnement du handicap dans les organisations prend une dimension toute nouvelle.

Pour répondre à ces enjeux, le correspondant handicap est le pilote dont ont besoin les employeurs pour mettre en place une politique à la fois humaine et efficace.

Les correspondants handicap jouent donc un rôle clé, mais sont parfois confrontés à des problématiques de visibilité et de légitimité. Ils doivent également mobiliser de nombreuses compétences pour répondre aux enjeux multiples que constituent le recrutement, l'accompagnement, l'aménagement de postes et les reclassements...

Objectifs de la journée

- Initier la rencontre et la mise en réseau des correspondants handicap
- Cerner plus précisément le rôle du correspondant handicap
- Savoir se positionner professionnellement, auprès de ses collègues, de sa hiérarchie et des partenaires
- Partager les expériences entre employeurs publics sur la fonction de correspondant handicap

Programme

9h30-10h00	Café d'accueil
10h00-10h30	Présentation Tour de table dynamique Présentation du Handi-Pacte et des objectifs de la journée
10h30-11h30	Les différentes missions du correspondant handicap Référentiel métier Témoignage d'un correspondant handicap (Jean-François Vieau, GHT Rance Emeraude)
11h30-13h00	Les appuis externes au service des correspondants handicap Le catalogue des interventions du FIPHFP, le dispositif Mobilitest, les PPS Présentation du rôle d'un centre de gestion (Frédéric Thomas, CDG 22) Présentation du rôle d'un organisme de placement spécialisé (Lou Charlot, ADIPH 35)
13h00-14h00 :	Déjeuner sur place (inclus)
14h-15h30 :	Ateliers d'échanges de pratiques : 1) Comment se positionner auprès de sa hiérarchie ? 2) Plan d'actions, convention FIPHFP : quelle démarche structurante pour soutenir la mission ? 3) La sensibilisation des agents à la thématique du handicap : comment concevoir un plan de communication ?
15h30-15h45 :	Synthèse des ateliers
15h45-16h15 :	Perspectives 2018
16h15-16h30 :	Evaluation de la journée